



DEUX FEUX, DES MENACES DE MORT : ON ATTEND QUOI POUR TRANSFERER ?

Mercredi **28 octobre 2026**, l'inacceptable a une nouvelle fois frôlé le tragique dans notre établissement. Un détenu, déjà auteur d'un incendie volontaire la nuit précédente au QD, a transformé sa détention en une véritable zone de non-droit face à des agents professionnels.

Lors de l'appel du matin, à la suite d'un refus légitime d'accorder une faveur à un détenu aux antécédents de pyromanie, ce dernier a immédiatement mis le feu à sa cellule, provoquant une intervention d'urgence au RIA sous la direction de la gradée de roulement.

En guise de "remerciement" pour avoir sauvé sa vie, les agents essuient un défilé d'insultes et de menaces explicites :

« Je vais t'égorger, tu ne sais pas ce que je vais te faire... »

Vers 9h15, à peine l'équipe en salle de briefing, nouveau départ de feu provoqué par le même individu. Un extincteur est déplombé en urgence pour éviter le pire.

Le détenu franchit alors un cap intolérable avec des menaces ciblées et préméditées :

« Dans quatre ans je sors de Ploemeur et je t'égorge, sur la tête de mes enfants je vais te tuer, tu ne me connais pas je vais te soulever. »

Affronter à deux reprises en moins de deux heures des départs de feu volontaires tout en subissant des menaces de mort directes relève de l'héroïsme quotidien que notre administration banalise trop souvent.

Pour Force Ouvrière Justice un profil de détenu capable de récidiver un incendie et de proférer des menaces d'une telle violence le jour même ne peut pas rester dans une structure ordinaire !

Force Ouvrière exige un transfert immédiat !

Le bureau local **FO**
Le 29 octobre 2026

